

**Ce texte a été retiré
par son auteur
le 17 novembre 2016**



N° 3609

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 29 mars 2016.

PROPOSITION DE LOI

*visant à favoriser l'assainissement cadastral et la résorption
du désordre de la propriété,*

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Camille de ROCCA SERRA, Sophie ROHFRI TSCH, Laurent MARCANGELI,
Marc FRANCINA, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Guy GEOFFROY et Pierre
MOREL-A-L'HUISSIER,

députés.